

Jappo Emerging Leaders Program

Rapport Annuel d'activité



Ouvrir à l'excellence des horizons plus lointains

Jang tey ngir ëllëk.

Apprendre aujourd'hui pour demain.

Learn now for tomorrow.

Paris – Le 04 décembre 2022

« Pour l'éducation d'un enfant, il faut tout un village »

Ce sont trois années d'existence que le programme J.ELP est sur le point de clore. Trois années durant lesquelles nous aurons œuvré à élargir l'horizon à de jeunes talents. Si l'horizon a pu s'élargir, c'est avant tout et surtout grâce aux ponts établis entre ces jeunes talents et de généreuses et belles personnes animées par la simple volonté de faire quelque chose de juste, quelque chose de plus, qui change l'avenir pour le meilleur.

Tout le sens de notre engagement repose sur l'importance de l'éducation dans le présent et le devenir de l'individu. S'il est vrai que pour l'éducation d'un enfant, il faut tout un village, alors nous voulons et œuvrons pour faire partie de cette communauté dont le rôle est si structurant. Combien de génies n'ont en effet pu émerger parce que l'horizon de leur concession était restreint ? Ou simplement parce qu'ils ont manqué de relations ? Ainsi, pour ces jeunes pétris de talents mais dont la réussite peut vite être hypothéquée par l'absence d'accompagnement, nous nous attelons, avec le soutien de nos partenaires, amis, familles, à faire partie intégrante de leur village. Dans celui-ci, nos mentors jouent un rôle clé. A équidistance entre le rôle d'une grande sœur (ou grand-frère) et celui d'un conseiller d'orientation, ils s'évertuent à apporter à ces élèves la dose adéquate de conseils afin de leur éviter des sorties de route si fréquentes au Sénégal.

En étant partie prenante de ce village, nous œuvrons ainsi tout au long de cet accompagnement à réduire les nombreuses barrières, souvent subtiles, à l'éclosion de leur potentiel. Ces barrières sont en effet souvent liées au déficit d'informations des élèves ou encore à l'absence d'un référent « intellectuel » susceptible d'aiguiller (et remettre en question s'il le faut) les choix d'orientation de nos *mentees*. Aussi, à côté de cette colonne vertébrale du programme qu'est le mentorat, l'accompagnement financier a montré sa pertinence en aidant nos élèves à financer des cours de renforcement lors d'une année 2022 particulièrement marquée par les différentes grèves dans le système éducatif sénégalais.

Ces derniers mois, avec l'arrivée en études supérieures de la première promotion de J.ELP, nous avons été satisfaits de voir se confirmer l'importance du programme à travers d'abord l'orientation des élèves dont la majeure partie a pu découvrir le parcours qu'elle



souhaiterait emprunter en amont et surtout par un taux de réussite au BAC de 95% (dont 60% de mentions Bien et TBien).

Forts de ces succès, ce rapport est l'occasion de remercier nos différents donateurs et soutiens qui, par leurs apports, non seulement aident à réduire l'incertitude liée à la réussite des élèves mais nous confortent également dans la pertinence et la pérennité souhaitée de l'action que nous menons. Nous souhaitons également remercier les proviseurs des différents lycées (Malick Sy, Ababacar Sy, Ahmadou Ndack Seck et René Merceron) pour l'engagement dont ils font constamment preuve pour le succès de leurs élèves. Nous sommes heureux de les savoir rigoureux à nos côtés pour assurer la continuité d'un programme qui est également le leur.

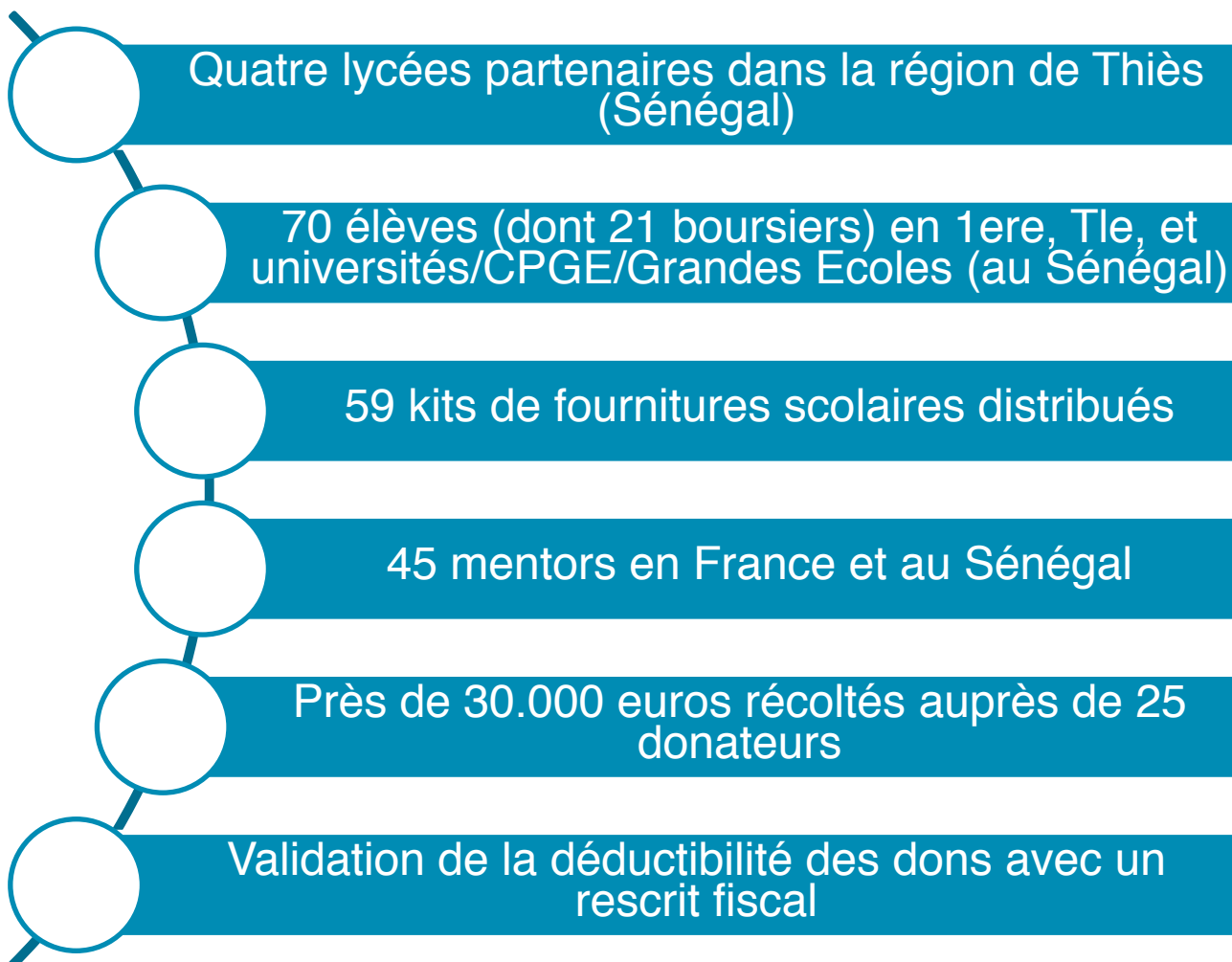
En définitive, tout n'a pas été facile. C'est à mon sens le propre de tout engagement associatif. La pertinence de ce dernier se mesure bien souvent à l'aune de la multiplicité des défis auxquels il faut faire pour rester fidèle à la mission fondatrice. C'est en ce sens que notre engagement requiert des efforts humains et émotionnels considérables, que nous savons au demeurant nécessaires. Nous reviendrons à la fin de ce rapport sur les défis que nous pensons devoir relever afin d'assurer la pérennité du programme.

Encore merci à toutes et à tous pour votre soutien et à très vite pour vous détailler toutes nos actions.

Henry W. NDONG

Jappo Emerging Leaders Program contact@jelp.fr
jappoemergingleadersprogram@gmail.com
32 rue Lamartine, 78800 Houilles

J.ELP, c'est après près de trois ans d'existence :



Introduction

L'objectif du présent rapport est de revenir sur les (bientôt) trois années d'existence d'activité du programme. Par ce dernier, nous souhaitons d'abord remercier tous ceux qui nous accompagnent dans ce projet qui peut paraître fou au regard des ambitions que l'on s'est fixées (cent élèves par an dans le programme dans trois ans).

Néanmoins, au regard des récents résultats au BAC de nos élèves et de la proximité qui s'est créée entre les *mentees*, leurs parents, les proviseurs des différents lycées et le programme, nous sommes encore plus convaincus de la pertinence de J.ELP. Toutefois, nous sommes conscients que la pertinence de l'action du programme J.ELP ne préjuge pas nécessairement de sa pérennité. C'est sur cette dernière que nous travaillons constamment afin de nous assurer de l'accompagnement continu des élèves pour éviter un décrochage (en gardant l'ensemble des élèves dans notre radar), de l'engagement continu du conseil d'administration dans la définition des axes stratégiques du programme (aussi bien en matière de financement qu'au niveau organisationnel), et comptons sur le soutien de nos donateurs en les maintenant informés via ce rapport.

Ce rapport se répartira ainsi en cinq parties. La première abordera les questions d'ordre organisationnel du programme (la naissance, l'apport des membres du conseil d'administration, le processus de sélection,...). La seconde partie concernera le mentoring, sa déclinaison dans le programme, les différentes contraintes que nous avons eues à faire face ainsi que les améliorations que nous estimons devoir apporter dans le futur. La troisième partie concernera le profil des élèves avec un focus sur la première promotion, actuellement en première année d'études supérieures. La quatrième partie sera dédiée aux finances. Enfin nous finirons sur les perspectives à travers les différentes actions menées actuellement.

Bonne lecture !

N'hésitez surtout pas à écrire à contact@jelp.fr pour toute remarque.

1. L'organisation de J.ELP

Le programme J.ELP (Jappo Emerging Leaders Program) a été officiellement lancé en février 2020 à travers une structure associative éponyme. J.ELP peut être considéré comme une émanation d'Espace Jappo, un réseau de network de cadres sénégalais établis en France ou à l'étranger.

A. Les différentes entités du programme

Les instances officielles sont composées du Conseil d'Administration, chargé du suivi opérationnel du programme (relation avec les proviseurs, financement des bourses, suivi du mentorat,..), d'un Comité Sélection (qui se met en place lors de la période de candidatures – entre mai et juillet), des Lycées partenaires dont les principaux interlocuteurs sont les proviseurs. Le mentorat est quant à lui animé par deux membres extrêmement dynamiques du conseil d'administration.

a. Le Conseil d'administration

Dès la fondation du programme, nous avons voulu que le conseil d'administration consolide toutes les compétences qui seraient utiles dans le déploiement de ses activités (qu'elles soient d'ordre juridique, fiscal, RH,..). Aussi, mais non moins important, le conseil regroupe des profils animés par un désir ardent de contribuer, à leur façon, à l'émergence du Sénégal en investissant vers le premier pilier de celle-ci : l'éducation.

La fréquence des réunions (tenues via Zoom) du Conseil d'Administration varie en fonction des besoins. Hebdomadaires à la rentrée (pour la mise en place des cérémonies de remise des fournitures scolaires et le recrutement des mentors), nos réunions deviennent bimensuelles en fin d'année, mensuelles au cours du premier trimestre avant de redevenir hebdomadaires en fin d'année au cours de la période de sélection de la nouvelle promotion.

En dehors de la gestion des éléments d'ordre organisationnel, les dossiers critiques (décrochage, nécessité d'une bourse pour un élève qui était uniquement mentoré, remplacement du mentor d'un élève,..) sont également remontés au conseil d'administration par les mentors afin que celui-ci trouve une solution. Le mentor dudit élève est présent lors de ce meeting pour apporter au conseil les éléments nécessaires à la prise de décision (situation familiale, financement de cours particuliers,..).



b. Le Comité de Sélection

Ce comité a été mis en place pour apporter une dose de neutralité dans la sélection des élèves. Les entretiens de présélection étant réalisés par les membres du conseil d'administration (cf. Ci-dessus pour le processus de sélection), nous avons souhaité éviter les biais provenant de la relation établie à l'égard de l'élève avec lequel un membre se serait entretenu. Le Comité de Sélection est composé chaque année de cinq membres choisis par le conseil d'administration. Afin d'assurer la fluidité dans le processus de sélection du Comité, deux des membres sont récurrents (pour au moins trois ans). Dans la mesure du possible, nous faisons en sorte que le comité fasse état des éléments suivants : i) une approche paritaire, ii) une diversité des parcours, iii) une diversité en termes de localisation géographique (entre la France et le Sénégal).

c. Les Lycées Partenaires

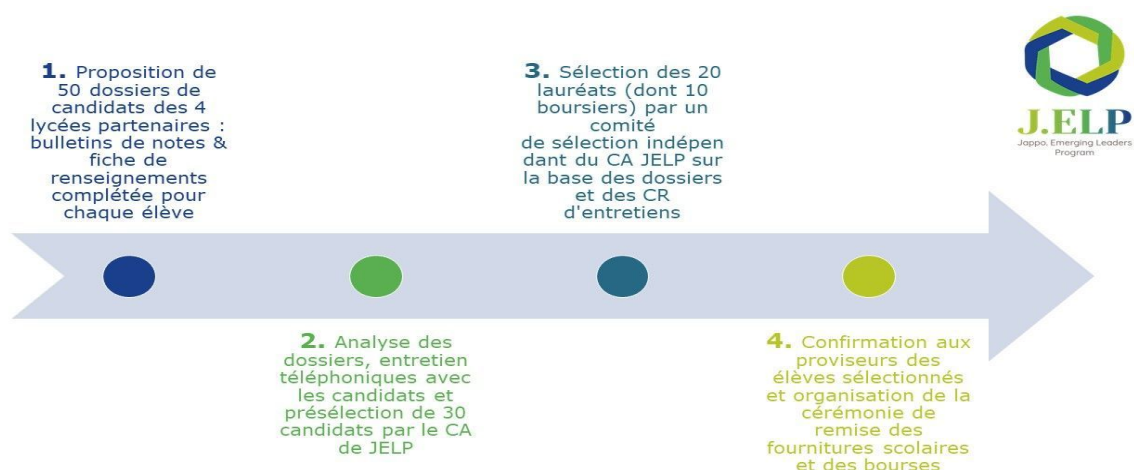
Le programme n'aurait pu voir le jour sans l'apport des proviseurs des différents Lycées partenaires. Dès octobre 2019, nous avons engagés les discussions avec ces derniers. Dans la mesure où le programme se propose de mentorer des mineurs, la caution et l'accompagnement des proviseurs nous semblaient nécessaires pour établir le dialogue avec les familles des élèves.

Les lycées partenaires (trois du public et un dans le privé catholique) ont été approchés principalement du fait de contacts déjà disponibles sur place. Mr Makhète Guèye, proviseur du lycée Ababacar Sy de Tivaouane est l'ancien professeur de Sciences Physiques du Secrétaire Général (SG) du programme. C'est d'ailleurs lui qui nous a fourni le contact du proviseur d'un autre lycée partenaire de Thiès (Malick Sy). Pour ce qui est de notre troisième partenaire, le lycée Ahmadou Ndack Seck (LANS), nous avons noué la relation parce que le SG y a obtenu son BAC. Le directeur de l'Institution René Merceron (Frère Rémy Ndong), notre quatrième partenaire, est un ancien élève de l'oncle du Président de JELP. Nous avons opté pour des contacts proches afin d'établir une relation de confiance avec les proviseurs et éviter tout favoritisme quant à la sélection des élèves de la part desdits proviseurs.

Pour l'exercice 2022/2023, nous avons encore choisi de consolider nos relations avec les Lycées Partenaires en n'étendant pas le programme dans d'autres régions au regard des efforts que cela nécessiterait. Nous réfléchissons actuellement à un modèle de franchise qui se traduirait par l'apport de notre expertise à des structures du même type qui se créeraient dans d'autres régions du Sénégal.

B. Le processus de sélection

Le processus de sélection des élèves se déroule en quatre étapes¹ :



¹ Les chiffres indiqués (nombre d'élèves) sont amenés à évoluer dans le futur

1. Présélection : Nous recueillons d'abord les quarante candidatures (dix par lycée, cinquante candidatures en 2021 / 2022). Chaque candidat remplit un questionnaire (destiné à appréhender l'environnement social de celui-ci) et nous fournit son dernier relevé de notes (premier semestre de seconde).
2. Entretiens : Les trente meilleures candidatures (sur la base de l'excellence) sont retenues pour l'étape des entretiens. Ceux-ci sont réalisés par visio (WhatsApp) à raison de deux à trois membres du Conseil d'Administration par lycée. Le détail de chaque entretien est consigné dans un compte-rendu dont la trame est identique pour l'ensemble des élèves.
3. Comité de Sélection : Le dossier de chacune des trente candidatures (compte-rendu d'entretien, notes du premier semestre, fiche de renseignement,..) est ensuite communiqué au Comité de Sélection composé de quatre personnes. Le filtre d'excellence ayant déjà été réalisé, le Comité de sélection, dans l'octroi de la bourse comme dans la sélection pour du mentorat, attache donc plus d'importance à l'environnement social de l'élève (absence de référent pour le suivi de l'élève, ressources financières limitées des parents,...).
4. Cérémonie de rentrée : Une fois la sélection des candidats réalisée, un email de confirmation est envoyé aux proviseurs des lycées. Une cérémonie de rentrée est également organisée afin d'officialiser le lancement du programme pour la nouvelle promotion, remettre les fournitures scolaires aux élèves (pour une valeur proche de 75000 FCFA, €110-120€) et expliquer le principe de notre action aux parents d'élèves de la nouvelle promotion.



2. Le mentorat de J.ELP

Si le programme reposait sur deux jambes, le mentorat en constituerait la principale. Afin de mieux cerner les contraintes qu'imposerait le mentorat des élèves, nous avons choisi de restreindre le suivi de la première promotion aux membres du conseil d'administration. Les membres dudit conseil ont donc été les mentors des vingt-deux

élèves du programme. De ce fait, pour la deuxième promotion (vingt élèves), nous avons été plus à même d'échanger avec les futurs mentors quant aux temps requis pour l'accompagnement et les erreurs à éviter. Certains parents ont par exemple manifesté une réticence (naturelle) lors des premiers contacts notamment quand il s'agissait de mentorer une élève par un homme. Auquel cas, si possible, le mentor a été remplacé par une mentor.

Avant de contacter les élèves, un appel téléphonique a d'abord été réalisé avec les parents afin d'expliquer les raisons, le contexte et les perspectives du programme. De façon générale, le principe du programme a été plutôt bien apprécié par les parents qui partagent la même conviction que l'accompagnement est clé pour la réussite de leurs enfants. Ce premier contact passant par les parents a été également très apprécié par les proviseurs des écoles.

L'objectif que se fixe le programme est un contact régulier avec les élèves (au moins une fois toutes les deux semaines). Lors des call, une attention particulière est portée sur les progrès du mentoré, et toute information susceptible de nécessiter l'intervention du programme est remontée lors des comités bimensuels (nécessité de mise en place de soutien scolaire, achat de fournitures, etc...). Les retours obtenus auprès d'associations similaires confirment en effet que le décrochage scolaire, même pour les élèves talentueux, est plutôt rapide au Sénégal.

Lors de ces call bimensuels, les discussions avec les élèves sont remontées, suscitant ainsi un échange plutôt fructueux entre les différents mentors (sur les attitudes à adopter face à une situation complexe par exemple,...). Avec la hausse du nombre de mentors et afin d'assurer un suivi plus fluide des élèves, deux membres du conseil d'administration sont aujourd'hui chargés d'assurer l'animation du mentorat. Ils assurent ainsi la circulation des informations aux mentors (rappels de prise de relation avec les élèves, recueil des situations délicates, etc...)

Toujours dans le cadre du mentorat, nous organisons également des « conférences » (via Whatsapp) au cours desquelles des professionnels dans des métiers d'intérêt des élèves viennent exposer les différentes facettes de leur poste ainsi que les études supérieures pour y accéder (le dernier en date concernait le pétrole et les énergies renouvelables).

3. Profil de la promotion 2022/2023 et Statistiques du BAC 2022

Cette année, nous avons délibérément choisi d'étendre la promotion à une trentaine d'élèves (au lieu de 20) afin de respecter la notion de parité au regard du biais auquel nous avons à faire face (plus de garçons économiquement dans le besoin que les filles).

Promo 2023	Moy. S2nd S1	Rang	Série	F/G	Profession père	Profession mère	BOURSIER / MENTORAT
IRM	19,0	1	S	F	Pharmacien	Pédiatre	MENTORAT
IRM	18,3	2	S	F	Décédé	Commerçante	BOURSIER
IRM	18,2	3	S	F	Restauration / agriculture	Restauration / tourisme	MENTORAT
LMSY	17,4	1	S	G	Décédé	Enseignante (primaire)	BOURSIER
LABSY	17,1	1	S	G	Commerçant (aliment de bétails)	Commerçant (petit déjeuner)	MENTORAT
LMSY	17,1	2	S	G	Décédé	Femme au foyer	BOURSIER
LANS	17,0	1	S	F	Proviseur (mathématicien)	Femme au foyer	MENTORAT
LABSY	16,8	1	S	F	PROFESSEUR DE HG	ENSEIGNANTE	MENTORAT
LMSY	16,8	1	S	F	Mécanicien	Surveillante	MENTORAT
LANS	16,7	1	S	G	Décédé en 2015 (chauffeur)	VENDEUSE	BOURSIER
LMSY	16,7	1	S	F	Décédé	Femme au foyer	BOURSIER
LMSY	16,7	2	S	F	Surveillant général	Enseignante	MENTORAT
LANS	16,5	1	S	F	VETERINAIRE A LA RETAITE	Femme au foyer	MENTORAT
LMSY	16,5	3	S	F	Inspecteur des impôts	Femme au foyer	MENTORAT
LABSY	16,4	1	S	F	POLICIER	ENSEIGNANTE	MENTORAT
LANS	16,2	1	S	G	Chauffeur de camion	Vendeuse de fruits	BOURSIER
LANS	16,2	2	S	G	Cultivateur	Femme au foyer	BOURSIER
LABSY	16,0	2	S	G	Commerçant agricole	Commerçante : vente de couscous	MENTORAT
LABSY	15,9	1	S	G	Maçon	Ménagère	MENTORAT
IRM	15,9	5	S	F	Menuisier	Femme au foyer	MENTORAT
LMSY	15,9	1	S	F	Militaire	Femme au foyer	MENTORAT
LANS	15,8	1	S	F	ENSEIGNANT	SAGE FEMME	MENTORAT
LMSY	15,8	1	S	G	Tailleur	Femme au foyer	BOURSIER
IRM	15,8	6	S	G	Ancien réceptionniste(mais décédé)	Femme au foyer	MENTORAT
LMSY	15,7	4	S	F	Cultivateur	Commerçante	MENTORAT
LMSY	15,7	5	S	G	Chauffeur	Commerçante (Dakar)	BOURSIER
IRM	15,7	7	S	G	Guide touristique (au chômage)	Enseignante	MENTORAT
LABSY	15,7	1	S	F	Retraité (charpentier métallique)	Commerçante (cosmétiques)	BOURSIER

La totalité des élèves sélectionnés suit des études scientifiques. Nous réfléchissons à améliorer également ce biais dans la mesure où la plupart des bons élèves se trouvent dans ces filières ce qui discrimine de facto les meilleurs élèves de la Série L lors du filtre d'excellence (cf. processus de sélection ci-dessus).

Cette année, J.ELP envoyait sa première promotion au BAC. Les résultats enregistrés par les élèves sont très satisfaisants avec un taux de réussite des élèves de 95% et un taux de mention Bien et TBien de 62%. La seule élève à avoir échoué était malheureusement malade la veille des examens (elle avait pourtant 14 de moyenne durant l'année scolaire !). Nous avons eu toutefois confirmation qu'elle a repris les cours cette année.

MENTION – BAC 22	NB	%
ABIEN	6	29%
BIEN	11	52%
TBIEN	2	10%
2nd Tour	1	5%
NON	1	5%
TOTAL	21	100%

4. État sur les Finances du programme et déductibilité des dons

J.ELP ne pourrait mener ses actions sans votre apport crucial. Au-delà de l'aspect financier, c'est le caractère symbolique des dons que nous valorisons particulièrement. Nous avons tenu à ce que tout don soit, sinon précédé, tout au moins suivi d'une présentation détaillée du programme. Nous cherchons par ce biais à faire adhérer nos soutiens financiers au projet dont la pérennité tient également à la confiance qu'ils nous accordent.

C'est pour cette raison que l'essentiel de la collecte de dons de J.ELP vient à date d'un échantillon réduit de donateurs (25). Nous avons grâce à eux réussi à récolter 27.725€ depuis le lancement du programme. La totalité de ces dons est allouée au financement des bourses et des fournitures scolaires des élèves. Les dépenses de gestion de la structure (maintien du site Internet, abonnement Zoom, etc..) sont directement assurées par certains membres du conseil d'administration et considérés comme des dons en nature.

A date, un peu plus de la moitié (14.097€) des fonds collectés a été distribuée aux élèves (via des fournitures scolaires ou en bourses). L'envoi des bourses aux élèves est mensuel (au moins 15000 FCFA-environ 22€ par boursier, hausse si les conditions sociales l'exigent) et plutôt fluide aujourd'hui (principalement via Western Union). Les envois sont effectués aux proviseurs et font l'objet de lettre de décharge de la part des élèves. C'est le seul document requis par le programme, nos échanges avec plusieurs conseils nous ayant dissuadé d'aller au-delà (en cherchant à vérifier l'usage des fonds par exemple,..). Cela est à certains égards culturellement délicat et pouvait se traduire par un manque d'adhésion

des parents d'élèves au programme. La réception des fonds par l'élève est cependant vérifiée par le ou la mentor lors des discussions avec celui-ci.

Fonds collectés depuis le lancement	Montant
Collecte 2020	8 325 €
Collecte 2021	10 300 €
Collecte 2022	9 100 €
Total Collecte	27 725 €
NB donateurs	25
Don Moyen	1 109 €

En avril, nous avons obtenu confirmation de la part de l'administration publique française de la déductibilité des dons versés à J.ELP. Vos dons au programme sont déductibles à hauteur de 66% (le rescrit fiscal se trouve en PJ).

5. Actions menées sur l'exercice et actions en cours

A la suite du premier rapport, nous avons mis en exergue cinq challenges (ci-dessous) à relever lors de l'exercice en cours.

- **Le recrutement de nouveaux mentors pour accompagner les nouveaux élèves :** D'une dizaine de mentors pour le suivi de la première promotion, le programme a réussi à enrôler une vingtaine de mentors en plus pour le suivi de la seconde. A date, ce réseau de mentors compte une trentaine de mentors pour le suivi d'une quarantaine d'élèves. **Le challenge de cette année : la sélection des mentors de la trentaine d'élèves qui ont rejoint le programme.**

- **La mise en place d'un processus plus fluide de suivi des élèves (à travers des animateurs intermédiaires) :** Afin d'assurer ce suivi et un meilleur accompagnement des mentors, deux membres du conseil d'administration se sont chargés de l'animation du mentorat. Celle-ci passe, entre autres, par l'appel régulier des mentors afin de s'enquérir de la situation des mentees, de l'organisation de meeting Zoom avec les mentors pour un partage d'informations.

- **Récolter les fonds nécessaires pour accompagner la seconde promotion du programme :** objectif rempli pour les deux premiers exercices où nous avons réussi à assurer au moins une année de financement des élèves en avance. Le challenge reste entier toutefois à chaque nouvel exercice.

- **L'organisation (au Sénégal) d'événements regroupant les différents bénéficiaires du programme afin de leur permettre de développer un réseau et de créer un esprit de corps entre eux :** il s'agit de l'un de nos plus grands regrets sur ces deux exercices. Nous considérons que des événements de ce genre sont en effet de nature à renforcer le

sentiment d'appartenance et poser dès à présent les jalons de la pérennité du programme avec l'éventuelle reprise du flambeau par les élèves actuellement dans le programme. Nous continuons de réfléchir à des moyens de faire en sorte que les mentees des différents aient l'occasion de se rencontrer.

- **L'accompagnement spécifique de la première promotion qui sera en terminale l'année prochaine dans le choix de leurs études supérieures notamment pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger.** : La majorité des élèves du programme a choisi (ou été contrainte) de suivre ses études supérieures au Sénégal (essentiellement en médecine, écoles polytechnique ou d'ingénieur). Sur la vingtaine d'élèves de la première promotion, quatre ont choisi de faire leurs études supérieures en France. La suppression des bourses d'excellence habituellement octroyées par le gouvernement sénégalais a toutefois remis en cause beaucoup de projets d'études supérieures à l'étranger (en France notamment); ce d'autant plus que la décision a été communiquée après les résultats du BAC.

- **Étendre le programme à d'autres lycées du Sénégal, notamment à Mbour, Dakar ou Fatick** : Devant le travail que nécessitent la gestion opérationnelle du programme et l'intégration de chaque nouvelle promotion, le conseil d'administration a décidé de consolider ses actions avec les quatre lycées partenaires sur les prochains exercices. Nous réfléchissons en parallèle, afin de faire bénéficier le modèle à d'autres élèves, au développement de franchise "J.ELP" dans les régions que nous ciblions initialement. Nous serions amenés ainsi à solliciter les anciens élèves d'un lycée en partageant avec eux l'expérience J.ELP afin qu'ils puissent dupliquer le modèle.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Comme indiqué en préambule de ce rapport, le programme clora en février prochain sa troisième année d'existence. De discussions aux relents philosophiques à sa matérialisation aujourd'hui, que de chemin a été parcouru! Nous sommes particulièrement fiers de la trajectoire que prend le programme avec des mentors tout aussi engagés et un conseil d'administration qui sera remanié prochainement pour faire face aux prochains défis du programme. En effet, en phase avec tout engagement associatif, clora un chapitre (le troisième pour nous) équivaut à en rouvrir au moins un autre. Sur les exercices qui viennent, nous axerons ainsi nos efforts sur les trois sujets suivants :

- **L'accompagnement des élèves** : Cela reste la tête de proue du programme. Plusieurs axes sont à l'étude. Afin de fournir le plus d'informations possibles aux élèves, nous mettons actuellement en place des "call métiers" au cours desquels un professionnel discute pendant une heure de son métier avec les élèves. Lors de ce call, des sujets tels que le type d'études nécessaires pour cibler un tel métier, les qualités requises et les bourses disponibles sont discutés. Ces discussions viennent en complément des informations déjà fournies par le mentor. Elles peuvent également susciter des interrogations auprès des élèves auxquels cas, celles-ci sont approfondies éventuellement avec le mentor.
- **Assurer le financement du programme en ouvrant celui-ci aux entreprises** : Lors de la fondation de J.ELP, nous avons à tester la viabilité et pertinence du programme avant l'ouverture du financement aux entreprises dans la seconde phase de déploiement. Dans un premier temps, les fonds ont été exclusivement levés auprès de proches ou de membres du réseau Espace Jappo. Avec l'élargissement du programme (avec environ 70 élèves), nous sommes dans ce second temps de J.ELP où nous identifions plusieurs axes de développement (financement de bourses d'études supérieures à l'étranger, d'ordinateurs à l'entrée de l'université,...) mais sommes limités par les moyens financiers nécessaires à leur déclinaison. L'exercice prochain nous ciblera, en sus des financements de nos donateurs habituels, trois à quatre entreprises.
- **La relation avec les provideurs et la mise en place de partenariats** : Les provideurs des lycées partenaires sont les principaux ambassadeurs du programme. Nous sommes donc ravis que celui-ci fasse partie intégrante dans leur stratégie de promotion de l'excellence et de la solidarité auprès de leurs élèves. Nous entendons donc cimenter cette relation avec les provideurs en les intégrant plus en amont dans les décisions stratégiques (création d'un comité des provideurs ?). Nous envisageons également de nouer des partenariats avec des organismes de formation. Ces derniers interviendraient par exemple au sein des lycées sur des sujets tels que l'éducation financière, le processus Campus France, les métiers de l'informatique (trois sujets que nous avons déjà commencé à discuter avec des organismes cibles).

Annexe 1 : Extrait de la réponse à la demande de rescrit fiscal

Objet : réponse à votre courrier reçu le 18 octobre 2021 ayant pour objet la possibilité pour votre association de délivrer à ses donateurs des reçus leur permettant de bénéficier des allègements fiscaux prévus en matière d'impôt sur les revenus.

Monsieur NDONG,

Par courrier reçu le 18 octobre 2021, vous avez saisi la direction départementale des finances publiques des Yvelines d'une prise de position formelle concernant votre situation fiscale.

Votre demande constitue une demande de rescrit relevant de l'article L 80 C du livre des procédures fiscales (LPF).

- Votre question : vous vous interrogez sur la possibilité pour l'association JELP -JAPPO ERMERGING LEADERS PROGRAM de délivrer à ses donateurs des reçus leur permettant de bénéficier des allègements fiscaux prévus en matière d'impôt sur les revenus.
- Notre réponse : La confirmation demandée peut vous être apportée pour les raisons exposées ci-après.

3/3) S'agissant de l'intention libérale du versement

Les documents communiqués ne font pas état de l'octroi, par l'association aux donateurs, d'un quelconque avantage en contrepartie de leurs dons.

En conclusion, la situation décrite ci-dessus entre dans le champ d'application des dispositions fiscales dont vous sollicitez le bénéfice.

Votre association constitue donc un organisme d'intérêt général tel que mentionné au b du 1 de l'article 200 ou au a du 1 de l'article 238 bis du code général des impôts.

Les reçus doivent être conformes au modèle figurant en annexe de l'arrêté du 26 juin 2008 relatif à la justification des dons effectués au profit des organismes d'intérêt général (NOR : BCFL0812032A).

3. Portée de cette prise de position

J'appelle votre attention sur le fait que cette réponse ne pourra pas être invoquée :

- en cas d'informations incomplètes ou inexactes ;
- en cas de modification ultérieure de la situation décrite ;
- en cas de modification ultérieure du droit ou de la doctrine (interprétation des textes par l'administration publiée au Bulletin officiel des Finances publiques) *[uniquement dans le cas où la doctrine serait plus favorable que la loi]* ;
- dans le cadre d'une autre situation, même analogue, ou par un autre contribuable non visé dans la demande.

Annexe 2 - Charte du Mentor - J.ELP

Présentation de J.ELP

Le programme J.ELP est une initiative pensée par des membres d'Espace Jappo (réseau des cadres de la Diaspora Sénégalaise) avec pour objectif de donner leur chance aux jeunes Sénégalais qui ont du talent, de révéler leur potentiel et de réussir leurs parcours académique et professionnel. Pour atteindre cet objectif, J.ELP interviendra à travers deux actions concrètes :

- Accompagner de jeunes sénégalais issus de milieu défavorisé et à haut potentiel dans leurs orientations académique et professionnelle de sorte à réduire le facteur hasard dans leurs choix de carrière.
- D'ici 2025, 100 lauréats par an pour lesquels l'accès aux études supérieures, souvent rendu impossible pour des raisons financières, sera facilité.

C'est dans ce cadre que le programme de mentorat qui suit a été établi.

Objectifs du Mentorat J.ELP

Le programme Mentorat de J.ELP vise à mettre en relation un lauréat du programme (élève ou étudiant) avec un étudiant ou un professionnel issu de la diaspora sénégalaise ou basé au Sénégal et désireux de partager son expérience professionnelle et de vie avec un mentoré.

Rôle du Mentor

Le Mentor est un maillon essentiel du programme J.ELP. En essence, il assure une veille contre le décrochage, un risque non négligeable au regard de la situation sociale des élèves. Les conseils peuvent porter, entre autres, sur des méthodes de travail et d'organisation, la connaissance d'un secteur d'activité, sur la compréhension d'un profil de poste, sur son orientation professionnelle, sur l'expatriation, sur le choix de ses stages, sur la démarche de recherche de stages, sur le choix d'options, sur la prise de confiance en soi...

Le Mentor n'a pas pour objet d'apporter nécessairement toutes les réponses au Mentoré. Il peut aussi l'aider à développer ses propres ressources de façon à devenir de plus en plus autonome.

Le Mentor sert également de lien entre le programme J.ELP et les parents du Mentoré.

Engagements du Mentor

Le mentor s'engage à maintenir un contact régulier (au moins bimensuel) avec son mentoré. Il s'engage également à informer tout aussi régulièrement le conseil d'administration des évolutions de la relation avec l'élève, à rédiger un compte rendu

mensuel. Ce dernier est destiné à assurer une fluidité dans l'accompagnement de l'élève en cas de changement non anticipé de Mentor.

Un ou plusieurs membres du conseil d'administration seront chargés dans le futur de l'animation des mentors. Un meeting de feedback mensuel donnera l'opportunité aux mentors d'échanger sur les difficultés ou opportunités de leurs différent(e)s mentoré(e)s.

Ce sont ces membres qui seront chargés de consolider l'ensemble des requêtes / points d'attention à destination du conseil d'administration.

Rencontres avec le Mentoré

Les échanges peuvent se faire par quelque moyen que ce soit. Pour les rencontres physiques, le mentor devra les mentionner lors de ses comptes-rendus mensuels.

Dénonciation de la charte

La convention de Mentorat est signée pour une période d'un an à compter de la réception du mail communiquant le nom du ou des mentorés au Mentor. Cette convention pourra être renouvelée, à la demande du Mentor, pour accompagner le Mentoré pour une année supplémentaire. Le Conseil d'Administration de J.ELP se réserve également le droit de dénoncer le contrat de mentorat. Entre autres causes de dénonciation, le Conseil d'Administration met en avant une non-régularité dans la prise de contact avec le Mentoré.

Clause de confidentialité

Les échanges revêtent une forme très informelle. Toutefois, le Mentor s'engage à ne pas divulguer toute information "confidentielle" ou qui causerait préjudice au Mentoré pendant et après la période du mentorat.

Contacts

Le canal de communication privilégié avec l'association est l'adresse mail suivante : contact@jelp.fr